

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Conseil d'établissement



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

Cette année, l'École internationale du Mont-Bleu a accueilli 432 élèves répartis dans 18 groupes : 2 groupes au préscolaire et 16 groupes au primaire. Les élèves provenaient du quartier ou de l'ensemble du territoire du CSSPO en classes à rythme accéléré. Les quelque 50 membres du personnel (enseignant, personnel de soutien et éducateurs du service de garde en milieu scolaire) ont travaillé en collaboration pour faire rayonner le programme primaire du Baccalauréat international (BI) au sein de l'école.

Encore cette année, le Conseil d'établissement de l'École internationale du Mont-Bleu s'est distingué par son engagement exceptionnel envers la réussite et le bien-être des élèves. À travers de nombreuses initiatives, ses membres ont démontré leur adhésion sincère à la mission de l'École. Leur participation active a permis de bâtir un environnement scolaire à la fois dynamique et bienveillant.

L'Organisme de participation des parents (OPP) et la Fondation des écoliers du Mont-Bleu ont également joué un rôle essentiel en organisant plusieurs campagnes de financement et activités enrichissantes, contribuant ainsi à renforcer le sentiment d'appartenance au sein de notre communauté scolaire. Cet engagement collectif illustre la force de notre partenariat solide familles et l'équipe-école.

Nous souhaitons souligner tout particulièrement le dévouement remarquable du personnel enseignant, du personnel de soutien et des éducatrices en service de garde en milieu scolaire. Leur engagement quotidien assure à nos élèves un milieu d'apprentissage stimulant et sécurisant, où ils peuvent grandir et s'épanouir pleinement.

Fidèles à la mission de l'École internationale du Mont-Bleu, nous nous efforçons de cultiver un milieu inclusif et enrichissant, où chaque enfant peut développer pleinement son potentiel, tout en intégrant des valeurs de respect, de coopération et d'ouverture sur le monde. Cet objectif est rendu possible grâce au leadership inspirant de la direction, qui veille à la cohérence de nos actions et à la poursuite d'une vision commune.

Ensemble, nous formons une communauté unie, engagée envers la réussite et le bien-être de tous nos élèves.

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	7

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Insérer la liste des membres en précisant, pour chacun d'eux, le poste occupé et la durée écoulée du mandat.

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Fournier, Sébastien	Président, parent
Fortin, Véronique	Vice-présidente, parent
Gasse, Marjorie	Secrétaire, parent
Proulx, Pierre-Samuel	Membre, parent
Mpouma, Pauline	Membre, parent
Laflamme, Maude	Membre substitut, parent
Bober, Magdalena	Membre substitut, parent
Roy, Janie	Personnel scolaire, enseignante
Labelle, Pierrette	Personnel scolaire, enseignante
Bélanger, Chantal	Personnel scolaire, enseignante
Thibault-Bernier, Priscilla	Personnel scolaire, enseignante
Legault, Valérie	Personnel scolaire, technicienne du service de garde
Cousineau, Chantal	Personnel scolaire, directrice de l'établissement

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Indiquer la date et le type de séance.

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
09-10-2024	Séance ordinaire
05-12-2024	Séance ordinaire
13-02-2025	Séance ordinaire
22-04-2025	Séance ordinaire
04-06-2025	Séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Remplir le tableau des activités réalisées et des décisions prises en application de la LIP, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières. Ajouter des commentaires s'il y a lieu.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Octobre et décembre 2023, juin 2024	Information et consultation	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Décembre 2024	Adoption	Adopté par courriel en octobre 2025
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Avril 2025	Approbation	Code de vie + règles de fonctionnement
Approbation des contributions financières exigées	Avril 2025	Approbation	Frais chargés aux parents
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Avril 2025	Approbation	Liste des effets scolaires
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Avril 2025	Approbation	Liste des effets scolaires
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Avril 2025	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Avril 2025	Approbation	Approuvé par courriel
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			
Transmission de documents à l'intention des parents			
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Octobre 2024	Approbation	Normes et modalités
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Avril 2025	Approbation	Liste des effets scolaires
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de			

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Décembre 2024	Approbation	Préscolaire seulement
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2025	Approbation	Grille-matières
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents			
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Octobre 2024	Approbation	Équipes sportives, Dimension sportive et culturelle, cours de piano, cours d'échecs, etc.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Octobre 2024	Approbation	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Octobre 2024	Approbation	Dîners-pizza, campagne de financement, etc.
Adoption du budget annuel de l'établissement			
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

L'étroite collaboration entre le conseil d'établissement, l'organisme de participation des parents (OPP) et la Fondation des écoliers du Mont-Bleu a permis d'obtenir d'excellents résultats pour l'ensemble de la communauté scolaire. Tous les différents acteurs ont démontré leur engagement et leur implication dans de nombreuses activités stimulantes, approuvées par le CÉ, comme le BBQ, le carnaval d'hiver, le jardin potager mobile, les Olympiades de fin d'année, etc. Les campagnes de financement organisées par l'OPP et approuvées par le CÉ ont permis d'amasser des fonds pour poursuivre l'embellissement de la cour d'école (classe verte à venir), pour récompenser le travail des brigadiers scolaires, pour déboursier les autobus lors des sorties de fin d'année, pour financer les activités des finissants, etc. Aussi, sous l'approbation du CÉ, les activités parascolaires et les équipes sportives ont connu un grand succès tout au long de l'année scolaire.